

Déclaration de conformité CE

La présente Déclaration de conformité CE s'applique au produit décrit ci-dessous et décrit la concordance du produit avec les directives suivantes: Directive 2009/125/CE établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie (écodesign). Règlement concerné (UE) 2015/1185.

11/2025 | V-1

ATOR+ 2.0 //

ATOR+ 2.0 (RLU)

Déclaration des performances (DoP) conformément au Règlement (UE) n° 305/2011

1	Code d'identification unique du type de produit	ATOR 2.0	N° LE 2215-2
		ATOR 2.0 (RLU)	N° LE 2215-1
2	Usage prévu	Appareils de chauffage dans les bâtiments résidentiels	
3	Fabricant	Skanttherm GmbH & Co. KG Von-Büren-Allee 16 D-59302 Oelde	
4	Mandataire	Herr Benedikt Wagner Von-Büren-Allee 16 D-59302 Oelde	
5	Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction	Système 3	
6	Le laboratoire d'essai notifié a effectué les essais initiaux selon le système 3.	NB. 1625	
	Numéro du rapport d'essai	RRF - 1021 25 2215	
7	Spécifications techniques harmonisées	EN 16510-2-1:2022	
8	Caractéristiques essentielles		
	Résistance mécanique et stabilité		
	Charge de la cheminée	NPD	
	Protection contre l'incendie		
	Protection des matériaux combustibles – Distances minimales aux matériaux combustibles		
	Distance minimale sous le foyer	dB = 0 mm	
	Distance minimale au sol vers l'avant	dF = 0 mm	
	Distance minimale du plafond	dC = 750 mm	
	Distance minimale par rapport à la paroi arrière	dR = 150 mm	
	Distance minimale par rapport à la paroi latérale	dS = 300 mm	
	Distance minimale par rapport à la paroi latérale dans la zone de rayonnement	dL = 730 mm	
	Distance minimale aux matériaux combustibles adjacents (p. ex. meubles)	dP = 1270 mm	
	Type de matériau et épaisseur de l'isolation thermique	NPD	
	Hygiène, santé et protection de l'environnement		
	Émissions (13 % O₂)	à puissance thermique nominale	à puissance thermique à charge partielle
	Émission de monoxyde de carbone (CO)	1250 mg/m ³	NPD
	Émission d'oxydes d'azote (NO _x)	180 mg/m ³	NPD
	Émission de composés organiques gazeux (OGC)	120 mg/m ³	NPD
	Émissions de particules (PM)	40 mg/m ³	NPD
	Sécurité et accessibilité lors de l'utilisation		
Données pour l'installation sur une cheminée	à puissance thermique nominale	à puissance thermique à charge partielle	
Température au manchon d'évacuation des fumées	314 °C	NPD	
Dépression minimale	12 Pa	NPD	
Flux massique des gaz brûlés	8,9 g/s	NPD	

Données relatives à l'installation sur une cheminée en ce qui concerne la sécurité incendie		
Sécurité incendie pour l'installation sur la cheminée	T400 G	
Économie d'énergie et protection thermique		
Puissance thermique et efficacité énergétique de l'appareil	à puissance thermique nominale	à puissance thermique à charge partielle
Puissance thermique de la pièce	7,0 kW	NPD
Puissance thermique de l'eau (le cas échéant)	NPD	NPD
Rendement	76 %	NPD
Efficacité du chauffe des locaux		
L'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux à puissance thermique nominale	66 %	
Efficacité énergétique		
Indice d'efficacité énergétique (IEE):	100	
Classe d'efficacité énergétique:	A	
Consommation électrique (le cas échéant)	à puissance thermique nominale	à puissance thermique à charge partielle
	NPD	
Puissance absorbée en mode veille (le cas échéant)	NPD	
Utilisation durable des ressources naturelles		
Durabilité écologique	NPD	
9	Les performances du produit décrit ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. La présente déclaration est établie sous la seule responsabilité du fabricant conformément au Règlement (UE) 305/2011.	

Signé au nom du fabricant

Nom: Monsieur Benedikt Wagner

Lieu et date: Oelde, 20.11.2025

Signature: B. Wagner